



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
GÉNÉRALE

FCCC/CP/2008/5  
25 novembre 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**CONFÉRENCE DES PARTIES**

Quatorzième session

Poznan, 1<sup>er</sup>-12 décembre 2008

Point 7 de l'ordre du jour provisoire supplémentaire  
Renseignements concernant les engagements  
volontaires chiffrés du Kazakhstan pour la période  
allant de 2008 à 2012

**Lettre datée du 3 novembre 2008, adressée au Secrétaire exécutif du  
secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les  
changements climatiques par le Kazakhstan, relative aux  
renseignements concernant les engagements volontaires  
chiffrés du Kazakhstan pour la période  
allant de 2008 à 2012**

Le secrétariat a reçu du Gouvernement kazakh une demande visant à inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de la quatorzième session de la Conférence des Parties (COP). La COP sera invitée à examiner ce point en séance plénière sur la base des précisions qui seront fournies par le Kazakhstan quant à la portée et au contenu de sa proposition.

## Renseignements à l'intention des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

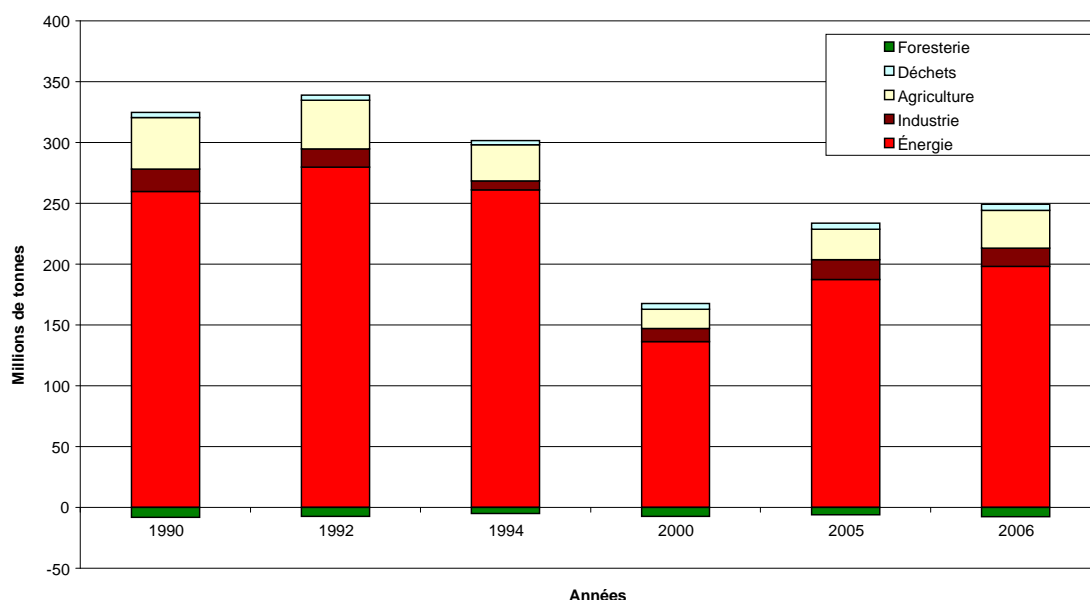
La République kazakhe a ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en mai 1995 et signé le Protocole de Kyoto le 12 mars 1999. Le 23 mars 2000, le Kazakhstan a notifié au Dépositaire son intention de prendre des engagements volontaires chiffrés conformément à l'alinéa g du paragraphe 2 de l'article 4. La question a été débattue à la septième Conférence des Parties, à Marrakech, et une décision a été prise concernant le statut de la République kazakhe au regard de la Convention et du Protocole (document FCCC/CP/2001/13/Add.4). En 2006, à sa douzième session, tenue à Nairobi, la Conférence des Parties a, dans ses conclusions, adopté l'année 1992 comme année de référence pour le Kazakhstan (FCCC/CP/2006/L.2).

En 2006, les émissions nationales de GES s'élevaient au total à 249,4 millions de tonnes équivalents CO<sub>2</sub>. La répartition de ces émissions par secteur est indiquée ci-après:

- Production d'énergie – 198,2 millions de tonnes éq CO<sub>2</sub> (79,5 %);
- Industrie – 15,3 millions de tonnes éq CO<sub>2</sub> (6,1 %);
- Agriculture – 30,8 millions de tonnes éq CO<sub>2</sub> (12,3 %);
- Déchets – 5,1 millions de tonnes éq CO<sub>2</sub> (2,0 %).

L'absorption de CO<sub>2</sub> par le secteur «Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie» s'est établie à 7,5 millions de tonnes éq CO<sub>2</sub>, et de ce fait les émissions nettes en 2006 ont atteint 241,9 millions de tonnes éq CO<sub>2</sub>.

Secteurs et volumes de réduction des GES



Jusqu'en 2000, la réduction des émissions, qui apparaît sur le diagramme, était principalement due à l'effondrement de l'économie qui s'est produit dans la plupart des pays à économie en transition. Il est nécessaire de garder présent à l'esprit que les capacités de production de chaleur et d'électricité ont été maintenues en état de fonctionner et qu'elles ont été exploitées une fois l'économie stabilisée, de sorte que la croissance économique et la structure de la consommation de combustibles étaient pratiquement identiques à ce qu'elles étaient pendant l'année de référence. À partir de 2000 et jusqu'à présent, les émissions de GES ont augmenté.

L'évolution prévue des indicateurs macroéconomiques du développement du Kazakhstan dans le scénario de référence a été directement calculée sur la base des documents suivants: Strategic Plan up to 2010 (Plan stratégique jusqu'en 2010), Scheme of Development and Disposal of Productive Forces up to 2015 (Schéma de développement et agencement des forces productives jusqu'en 2015), Indicative Plan of Social and Economic Development of Kazakhstan for 2003-2005 (Plan indicatif de développement économique et social du Kazakhstan pour 2003-2005) et autres programmes et projets du Gouvernement et des pouvoirs publics.

On a simulé des scénarios de développement économique en tenant compte de la politique économique pour le moyen terme de la République kazakhe qui s'inscrit dans la perspective d'un développement durable du pays.

Les prévisions macroéconomiques s'appuient sur trois scénarios de l'évolution de l'économie: un scénario de référence, un scénario dans lequel le PIB continue de croître à son rythme des années 1999-2002, qui est le scénario réaliste, et un scénario dans lequel le pays parvient à mettre en œuvre une politique industrielle novatrice, qui est le scénario optimiste.

Les analyses de l'économie kazakhe ont fait apparaître une stabilisation sur le plan macroéconomique au cours de la période 1994-1998 et une expansion manifeste de l'économie de 1999 à 2006. Pour la période 2003-2015, le PIB réel devrait croître en principe de 8 % en moyenne par an si l'on s'en tient au scénario de référence, de 9 % d'après le scénario réaliste et de 10 % selon le scénario optimiste.

Les scénarios des émissions de gaz à effet de serre jusqu'en 2015 ont été établis sur la base des prévisions de développement macroéconomique et des plans et programmes prévus dans les différents secteurs. On a prêté une attention particulière au secteur de l'énergie en tenant compte d'un renouvellement des techniques et des matériels, de la modernisation des capacités de production d'énergie et de la construction de nouvelles capacités envisagés dans la Stratégie du développement du secteur énergétique et le Programme kazakh de développement de l'énergie jusqu'en 2030. Les analyses se sont appuyées sur des modèles nationaux d'évaluation du développement macroéconomique et des émissions de gaz à effet de serre et des modèles courants, ENPEP/MARKAL, par exemple.

D'après toutes les prévisions à l'horizon 2010, année qui correspond au milieu de la première période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, les émissions de CO<sub>2</sub> seront égales à environ 100 %, 110,0 % et 130 % de leur niveau pendant l'année de référence.

#### PROPOSITION SOUMISE À L'ATTENTION DES PARTIES À LA CONVENTION

Compte tenu des informations présentées aux Parties à la Convention et au Protocole de Kyoto par la République kazakhe:

- Engagements volontaires de réduction à 100 % des émissions de l'année de référence pour chaque année de la période 2008-2012 conformément au dernier Inventaire des GES (2006).

-----